NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

83 Nº 6 1961

Réflexions sur la théologie pastorale

Henri DE LAVALETTE (s.j.)

p. 593 - 604

https://www.nrt.be/fr/articles/reflexions-sur-la-theologie-pastorale-1830

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Réflexions sur la Théologie pastorale

Chaque époque met à la mode un certain nombre de mots, d'expressions, dont la signification assez floue peut favoriser ou gêner un dialogue entre interlocuteurs. L'expression à la mode sert en effet de carrefour à des aspirations multiples qui s'y rencontrent. Chacun la colore différemment, et elle se charge d'un potentiel affectif considérable. Aux premiers siècles de l'Eglise, quelle richesse dans ces simples mots, jamais définis pour eux-mêmes, d'« incorruptibilité » et d'« immortalité » ! Une époque toute récente a connu l'emploi généralisé d'« incarnation », de « témoignage », de « missionnaire ». Maintenant c'est le tour du mot « pastoral ». Les éditeurs de livres théologiques le savent bien : pour faire acheter un livre de théologie, même très technique, on ajoute qu'il « rejoint les préoccupations pastorales de notre temps ».

Il serait facile d'ironiser. Quelle heureuse trouvaille que celle de « théologie pastorale » ! Chaque mot compense l'autre. La théologie effraie. Elle évoque une science abstraite, un peu ésotérique. Devenue pastorale, la voilà à nouveau gonflée de nos préoccupations concrètes, familière et séduisante. La pastorale seule serait trop facilement un art inférieur de praticien, une affaire de bon sens et d'expérience. Devenue théologie pastorale, elle rejoint le terrain solide de la science. Elle pourra s'enseigner doctoralement, faire l'objet de thèses, avoir ses spécialistes.

Mais sous l'ironie même, se cache une question sérieuse. Pourquoi la théologie effraie-t-elle, paraît-elle si abstraite? Cette vogue de la « théologie pastorale » ne révèle-t-elle pas une faim profonde de théologie? Cet appétit de théologie sérieuse, on le trouve chez les prêtres les plus « engagés ». Seulement les grandes questions qui les passionnent se trouvaient à peine abordées dans l'enseignement qu'ils ont pu recevoir : rapports Eglise-état, théologie du laïcat et des valeurs temporelles, l'athéisme, etc. D'une manière plus générale, on souhaite souvent que les théologiens connaissent davantage les réalités sociologiques, psychologiques, techniques, d'aujourd'hui. On se méfie d'une théologie par trop intemporelle. Que la théologie se fasse davantage pastorale !

Et inversement, chez les théologiens, on entend souvent exprimer le désir que l'action pastorale soit davantage réfléchie à la lumière de la théologie, que la pastorale soit plus théologique. Combien de prêtres se contentent du maigre bagage théologique emmagasiné au

séminaire! Pourquoi les théologiens ne sont-ils pas plus souvent consultés par leurs frères du ministère?

Bref, l'examen de conscience doit être fait des deux côtés. Le théologien pourra demander au praticien si ses requêtes d'un enseignement théologique plus pastoral ne recouvrent pas une erreur d'optique : ne rêverait-il pas, par hasard, d'un enseignement pragmatique? La théologie doit-elle fournir des méthodes d'action? Et le prêtre du ministère demandera au théologien : n'êtes-vous pas responsable de cette mentalité pragmatique, si au pire elle existe vraiment, par votre enseignement même? Si vos principes étaient de vrais principes de jugement, qui « éclairent » l'action, cette lumière finirait par percer et par réchauffer... Parler de « théologie pastorale » n'est-ce pas signifier que l'on refuse un divorce contre nature entre le théologien et le pasteur? L'ironie n'est pas de mise. Certes, la jonction des mots n'entraîne pas avec elle la jonction des réalités. L'association verbale exprime pour l'instant, d'une manière confuse, la volonté d'une recherche de part et d'autre.

Le but de cet article est de favoriser cette recherche en sériant un certain nombre de points de vue qui interfèrent souvent lorsqu'on parle de théologie pastorale, et qui correspondent grosso modo au point de vue du théologien et à celui du pasteur. Le théologien s'attache spontanément aux questions suivantes : Y a-t-il une théologie de la pastorale? Y a-t-il une pastorale de la théologie? Le pasteur saisit d'emblée les conditions nouvelles de son activité et en cherche le sens divin.

Une théologie de la pastorale.

Faire la théologie de la pastorale, c'est situer l'activité pastorale dans l'ensemble de l'activité de l'Eglise. On rattache alors la pastorale à la fonction pastorale de l'Eglise. Et comme cette fonction pastorale joue vis-à-vis des « pouvoirs » de l'Eglise, on distingue communément trois branches majeures de la pastorale : la pastorale catéchétique qui correspond au pouvoir d'enseignement, la pastorale liturgique qui correspond au pouvoir d'ordre, et l'« hodégétique » qui correspond au pouvoir de juridiction [1].

Ce faisant, on a peut-être dégagé les grands principes théologiques qui structurent la pastorale, on n'en a pas pour autant dégagé la physionomie concrète. N'est-ce pas souvent parce que l'on continue à considérer que la pastorale est un « art » plus qu'une « science » proprement dite? Bien des dictionnaires de théologie continuent à l'appeler

1. Sur ces divisions, voir par ex. L. de Coninck, *Les orientations actuelles de la théologie pastorale*, dans *N.R.Th.*, 1954, p. 134-141.

« théologie pratique ». Comme tout art, elle recevrait ses principes d'une science (ici, la théologie), mais serait fondamentalement étrangère à la science, affaire de « prudence » et d'expérience. Ceux qui tiennent une telle position souligneront à l'envi cette vérité incontestable : on ne peut faire l'économie d'une adaptation, par la vie elle-même, des jeunes vicaires sous la conduite de sages curés...

En rester là, c'est refuser le terme même de « théologie pastorale ». Il y a d'un côté la science spéculative, la théologie, — qui pourra, et même devra, faire la « théorie » de l'action pastorale dans le traité de l'Eglise, — et de l'autre la pratique. La foi, certes, ne se suffit pas à elle-même; elle se prolonge dans l'espérance et la charité. La réflexion sur l'espérance et la charité appartient bien à la théologie, qui n'est pas une gnose. Mais autre chose est de réfléchir sur la charité, sur sa place dans la vie chrétienne, autre chose d'exercer la vertu de charité.

Une pastorale de la théologie.

Mais est-il bien sûr que la théologie soit purement et simplement une « science spéculative » dont la pastorale ne représenterait que l'application pratique? En aucun de ses « traités », la théologie ne saurait oublier que l'étude de la foi est orientée vers la charité. L'enseignement de la doctrine chrétienne est aussi une activité pastorale. Le Magistère ordinaire n'est pas constitué par le corps des théologiens, mais par le corps des évêques, des pasteurs. Oublierait-on qu'à la base même du renouveau théologique contemporain on peut discerner facilement de grandes préoccupations pastorales?

La tentation peut alors être forte de répondre au refus d'une théologie pastorale par un certain rejet ou, à tout le moins, une mise à l'écart, de la théologie spéculative. Il serait assez facile de montrer que l'erreur des modernistes a été précisément cela; pour eux, les « exigences » pastorales contemporaines devaient modeler, régler, commander, les « développements » de la théologie. Les dogmes eux-mêmes n'ont plus de vérité que « pratique », car ils ne sont que des représentations à posteriori de l'expérience religieuse[2]. D'une manière moins radicale, mais tout aussi fâcheuse, une certaine « théologie kérygmatique » prétendait, avant-guerre, bâtir une théologie pastorale concrète parallèlement à la théologie spéculative abstraite.

C'est oublier que la charité et l'espérance procèdent de la foi, vertu théologale qui a son originalité propre. La Révélation est close à la mort des Apôtres, et le saint mystique d'aujourd'hui a la même foi que l'humble débardeur de Corinthe. Le « contenu » de la foi est un

2. Voir, par ex., la controverse entre G. Tyrell et le P. Lebreton sur le « théologisme », dans la *Revue d'Apologétique*, 1907 et, déjà, Denz., n. 2026, 2059...

dépôt immuable, même si la tradition s'explicite au cours des âges. Remarquons d'ailleurs qu'au nom de la prudence pastorale elle-même, les évêques sont souvent amenés à s'entourer des conseils et des avis des théologiens, ainsi qu'il apparaît dans les « comités théologiques » de certains diocèses, ou bien dans la constitution de « commissions de théologiens » dans les conciles œcuméniques.

Nous sommes donc amené à constater un englobement réciproque de la pastorale et de la théologie, englobement qui reproduit l'englobement réciproque du pouvoir d'enseignement et du pouvoir pastoral de l'Eglise, ou la « causalité réciproque » des vertus théologales... Ni le pasteur ni le théologien ne doivent s'évader de cette situation. Aussi les théologiens devraient-ils être très attentifs aux reproches fraternels qui leur sont parfois adressés par leurs frères pasteurs : par tout un aspect d'elle-même la théologie n'est qu'une forme de la catéchèse, si on veut bien ne pas limiter celle-ci à l'enseignement du « catéchisme ». Le théologien ne saurait se désintéresser d'une « pastorale de la théologie », dont l'orientation est réglée par les évêques et le Saint-Siège auxquels il doit, à l'occasion, présenter humblement ses suggestions. Est-il téméraire de penser que beaucoup d'aspirations vers une « théologie pastorale » visent en fait une meilleure « pastorale de la théologie » ?

N'est-ce pas cette vue pastorale, prudentielle, qui a commandé la création, pour les religieux, d'une année de pastorale, et l'ouverture d'instituts de pastorale ? C'est une réponse à une exigence nouvelle d'un complément de formation, qui ne préjuge en rien de la théorie que l'on peut faire sur la pastorale (qu'elle soit science, art, branche nouvelle de la théologie) ni de la valeur de la formation antérieure, dont on constate simplement qu'elle est en fait insuffisante pour au moins un certain nombre de jeunes prêtres, sans vouloir poser pour autant en principe que la formation pastorale ne s'inaugure pas durant les années de théologie qui la précèdent normalement.

Emploi contemporain du terme « théologie pastorale ».

Un regard en arrière pourrait éclairer la réflexion. Ce n'est pas la première fois, dans l'histoire de la théologie, que se fait sentir le besoin de créer une nouvelle branche : n'existe-t-il pas une théologie morale, une théologie biblique, une théologie fondamentale ou apologétique ?

Il serait facile de montrer que la théologie morale s'est constituée comme science indépendante (relativement, bien sûr) de la dogmatique lorsque, par le jeu de la complexité croissante des circonstances historiques, la moralité objective de telle situation ou de telle action (par ex. le prêt à intérêt) ne pouvait plus se déduire immédiatement des principes théologiques, mais impliquait une étude proprement

humaine, la création d'un « code » de moralité financière, médicale, etc. De même le développement de la psychologie a amené un effort beaucoup plus poussé dans l'étude des intentionnalités. Les « cas de conscience » n'ont pas joué seulement le rôle d'illustrations pratiques d'une science théorique ; ils ont été le moteur du développement de la théologie morale.

Certes les jugements de valeur sur la « théologie morale » diffèrent largement. Certains théologiens regrettent l'âge d'or, où la morale ne faisait qu'un avec ce que nous appelons aujourd'hui « le dogme ». De même d'autres théologiens regrettent la spécialisation qu'a apportée la scolastique elle-même et voudraient retrouver l'unité entre la spéculation théologique et la spiritualité, caractéristique de l'époque patristique. Et pourtant, si la spécialisation entraîne un danger indéniable de séparations indues, d'ignorances réciproques, elle permet aussi une maîtrise vivifiante du réel, une exploration beaucoup plus féconde de la signification de la Révélation : si, durant la grande scolastique, les commentaires bibliques se modelaient en fait sur les traités spéculatifs — il suffit d'évoquer les divisions du texte alors pratiquées — la création d'une exégèse littéraire et philologique a pu sembler longtemps une réaction « naturelle » qui évacuait la théologie. Mais de nos jours, l'exégèse est consciente de ses présupposés théologiques. Elle cherche à définir un « sens littéral plénier » qui lui est tout à fait propre. Elle rejoint la « théologie biblique ». Et qui nierait que la théologie spéculative profite immensément du travail des exégètes?

Ces quelques exemples nous aident à comprendre que la théologie pastorale peut, elle aussi, correspondre à un besoin original de notre époque. Les discussions autour du « statut théologique » de la morale ou de l'exégèse ne sont pas terminées. Elles sont fécondes si elles aident à préciser les méthodes propres de ces sciences.

Remarquons d'ailleurs que la réduction de la pastorale à l'« art » n'est pas non plus sans danger. Car l'art s'est beaucoup modifié depuis le Moyen Age. Le tour de main de l'artisan n'a certes pas disparu. Il reste toujours aussi nécessaire. Mais il n'est plus seulement affaire d'expérience empirique. Il y a une science de l'économie des gestes, du rendement optimum, de la rentabilité, etc. On devient de plus en plus sensible aux conditions psychologiques dans lesquelles est effectué le travail (connaissance du but de ses actions par l'information, facteur des « relations humaines », du cadre de vie : couleurs, lumière, etc.). Pas d'art qui n'implique la coopération de multiples techniques. Le mot et la réalité d'« artisan » est en train de disparaître. Ce qui lui fait place, c'est le technicien. La formation du technicien a un but opératoire, mais elle requiert de plus en plus de larges bases scientifiques.

Une transposition superficielle dans l'activité pastorale pourrait la

réduire, elle aussi, à une question de technique. Joint aux dons de la grâce, un minimum de qualités humaines, de bon sens et d'expérience pratique suffisait pour que l'on fût bon ministre de l'Eglise, curé de campagne ou de ville, directeur de conscience, catéchète et prédicateur tout ensemble. De nos jours, l'apostolat demande infiniment plus. Partout se sont créées des « directions », diocésaines ou nationales, d'Action Catholique, de catéchisme, de liturgie, etc., qui ont pour but de complémenter (plus que de supplémenter), d'orienter et d'animer les activités paroissiales. Réduire la pastorale à un art, c'est courir le risque de faire songer à une technique de plus en plus perfectionnée, dont le facteur de progrès ne serait pas un développement théologique, mais l'utilisation de sciences nouvelles telles que la psychologie ou la sociologie.

Après cette rapide analyse, il apparaît que la théologie pastorale ne saurait être réduite ni à quelque appendice du « de Ecclesia », ni à quelques réflexions « d'ordre pastoral » qui seraient rajoutées aux thèses de théologie. La cause de la théologie pastorale n'est pas jugée d'avance. Il convient d'écouter d'abord ce que les pasteurs eux-mêmes en disent. Avant de définir la théologie pastorale, il faudrait décrire les besoins nouveaux auxquels elle voudrait répondre.

Les tâches pastorales d'aujourd'hui.

Il serait bien prétentieux d'en vouloir faire une description exhaustive. Ce n'est d'ailleurs pas nécessaire pour notre propos. Il nous suffira de faire ressortir l'originalité des problèmes pastoraux d'aujourd'hui pour montrer qu'ils appellent une réflexion théologique, qu'ils conduisent au souhait d'une théologie pastorale. Pour ce faire, nous nous contenterons d'énumérer quelques sens d'une expression très à la mode elle aussi : pastorale d'ensemble.

1. — Parfois la pastorale d'ensemble désigne l'activité apostolique totale de l'Eglise. On la divise volontiers en *mission* vis-à-vis des non-chrétiens, en *catéchèse* de ceux qui demandent la foi, et en *pastorale* pour les chrétiens. Au sens étroit du terme, la pastorale est la formation de ceux qui sont déjà chrétiens. Il est clair que c'est l'aboutissement de la formation inaugurée par la mission et la catéchèse. C'est vers elle que tout s'oriente. Aussi comprend-on aisément que la saisie globale du dynamisme apostolique ait pu prendre le nom de pastorale d'ensemble. La pastorale au sens strict n'est d'ailleurs pas seulement le prolongement naturel de la mission et de la catéchèse ; elle éveille de soi chez les chrétiens le souci de s'associer aux pasteurs dans leurs activités de mission et de catéchèse. On a redécouvert la dimension apostolique du sacrement de confirmation et du sacerdoce des laïcs. L'Action catholique, l'activité des laïcs dans les catéchuménats, pren-

nent une place heureusement grandissante dans la vie des diocèses et des paroisses. Cela aussi est inclus dans la pastorale d'ensemble [3].

2. — La pastorale d'ensemble concerne l'ensemble des brebis. Il n'y a pas si longtemps, un prêtre interrogé sur le nombre de ses paroissiens vous répondait par le chiffre des catholiques pratiquants. La paroisse ne se limite pourtant pas aux brebis qui sont sous la houlette. Elle s'étend aussi aux brebis assoupies ou perdues, aux « non-pratiquants » et aux infidèles. La pastorale d'ensemble coordonne l'activité des pasteurs vis-à-vis de ces trois groupes, de telle manière que le service des uns ne nuise pas au service des autres, mais au contraire y contribue : ainsi l'on développera la foi des fidèles en les tournant vers des tâches missionnaires...

3. — La pastorale d'ensemble est celle qui embrasse la complexité toute nouvelle des conditions de vie moderne. C'est peut-être le sens le plus fréquent de l'expression « pastorale d'ensemble ». Un fait brutal s'impose : ces conditions de vie se sont progressivement laïcisées. Elles ont perdu leur orientation immédiate vers l'épanouissement (possible) en actes religieux. Elles se sont « désacralisées » selon un processus plus ou moins perceptible suivant les régions et les milieux. Une meilleure utilisation de l'histoire [4], de la sociologie et de la psychologie religieuses, et les essais d'une philosophie ou d'une théologie de l'histoire, nous permettent de nous en rendre compte mieux chaque jour.

Rappelons quelques grands traits, sans du tout avoir la prétention de cerner les lignes principales.

Le savoir s'est laïcisé. Nous ne pensons pas ici à l'école laïque, mais à la création de sciences autonomes dans leurs limites et leurs méthodes, devenues indépendantes de la théologie. Le théologien l'observe par contre-coup dans sa propre discipline ; non seulement la théologie est sans influence réelle sur le développement des sciences, mais elle a beaucoup de peine à situer les sciences par rapport à elle-même, ayant éprouvé le double danger du désintéressement — divorce intellectuel, qui prend rapidement l'allure d'un obscurantisme semblable à celui qui lui fut reproché au « siècle des lumières » — et du concordisme — qui fut à la source de la crise moderniste.

---

3. Pour la distinction en mission, catéchèse et pastorale, voir par exemple A. M. Henry, *Esquisse d'une théologie de la mission*, Paris, 1959.
Pour le souci d'intégration de tous à l'activité apostolique de l'Eglise, voir *Pastorale, œuvre commune*. Congrès national de l'Union des Œuvres, tenu à Versailles en 1956.

4. Cfr P. Broutin, *Histoire et tradition pastorales*, dans *N.R.Th.*, 1955, p. 725-736 : « l'histoire peut donner à la théologie pastorale une triple valeur d'objectivité humaine, de complexité temporelle et de relativisme terrestre » (p. 726).

Affectivement, l'Eglise était autrefois le havre immédiat du bonheur et de la paix des masses et des individus. L'homme a pris conscience du bien-être humain, et l'a pris en charge dans ses institutions, par une recherche, souvent déréglée, mais légitime en elle-même, de solutions politiques et économiques. De même la psychologie s'est constituée indépendante de la spiritualité. Les syndicats ne sont pas des « corporations » mi-économiques, mi-religieuses, etc. Aussi le chrétien se sent-il facilement désorienté devant cette prise en charge de l'homme par lui-même, devant les « réductions » indues de sa foi en la providence et la béatitude par le marxisme, qui l'accuse d'aliénation, ou la psychanalyse qui invoque de malsaines sublimations.

L'homme d'aujourd'hui enfin n'arrive plus à « se situer ». C'est déjà vrai en un sens purement local. La paroisse, même de village, n'est plus le lieu qui unifie la diversité des occupations, des préoccupations, des rêves et espoirs de l'homme. La sociologie religieuse tout particulièrement met bien en valeur cet éclatement des conditions de vie considérées autrefois comme « naturelles ». On passe du lieu de travail au lieu de résidence, pour repartir en des lieux de loisir. En chaque point, on est soumis aux conditionnements universels du cinéma, de la radio, de la télévision, de la presse, de la réclame, de la propagande. Mais surtout l'homme a de la peine à se situer en un sens plus profond. Il n'a pas une idée claire de lui-même et de son rapport aux autres hommes. L'image contemporaine de lui-même le fascine et lui fait peur tout à la fois. Il est pris au rythme d'un machinisme et d'une technique qui le dépassent, mais il se sent embarqué dans une aventure planétaire passionnante, où il joue son sort. La fascination et la peur se mêlent à doses différentes selon les âges, les occupations, les pays, les tempéraments, mais ce mélange même suffit souvent à lui faire croire qu'il est en présence d'une divinité qui a remplacé le Dieu de jadis. Devant l'Homme, l'homme particulier pourra même se croire humble : il sait tellement peu de choses de ce que sait l'Homme ! Son ambition personnelle (un peu plus d'argent, de confort, une famille heureuse) est tellement mesquine devant les ambitions de l'Homme ! Son vouloir particulier pèse tellement peu devant les grandes décisions de la société économique ou politique !

Pour aider l'homme à se situer, l'Eglise sait qu'elle doit d'abord surmonter en elle-même la double tentation du pessimisme exagéré ou de l'optimisme naïf, de l'intégrisme et du progressisme, d'une lucidité sans charité et d'une charité aveugle. Une pastorale d'ensemble serait alors une pastorale qui ferait face aux situations complexes de la vie actuelle pour que l'homme puisse se situer vis-à-vis de l'Eglise, dans l'Eglise, par l'Eglise.

4. — Signalons un dernier sens de l'expression « pastorale d'ensemble » : la coordination des activités diverses des pasteurs dans l'unité de l'Eglise.

Déjà le prêtre de paroisse doit être tour à tour catéchète, liturgiste, prédicateur, aumônier d'Action Catholique, etc. Quelle hiérarchie de valeurs doit-il établir entre ses activités? Comment doit-il concrètement organiser son temps?

Mais l'idée d'une pastorale d'ensemble a fait son chemin dans la coordination des activités pastorales de la communauté sacerdotale, où chaque prêtre se trouve en fait spécialisé dans tel secteur, ou telle « catégorie » : les jeunes, les fiancés, etc. Au niveau des zones, des diocèses, et même du pays, on s'est posé la question de la coordination des prêtres de paroisse, de ceux qui sont dans l'enseignement, dans l'Action catholique, des religieux ou religieuses, etc. Il faudrait encore évoquer les coordinations plus vastes, atteignant à la limite les dimensions mondiales (par ex. les Congrès mondiaux d'Action catholique).

Avouons-le, le problème n'est pas simple. La création d'organisations adaptées, voire même de comités de coordination à différents échelons ne suffit pas à elle seule. Comment chaque prêtre, y compris dans son activité spécialisée, est-il représentant de l'Eglise catholique, et rend-il visible cette catholicité? La pastorale d'ensemble a justement cette tâche. L'action de chaque prêtre est action de l'Eglise catholique et doit apparaître comme telle. Le prêtre également doit apprendre à « se situer ». Cet impératif ne résulte pas seulement des conditions de vie actuelle mais aussi d'exigences théologiques.

La simple évocation de ces tâches pastorales d'aujourd'hui suffit à montrer que la pastorale ne peut se contenter ni de simples déductions à priori à partir des données théologiques, ni d'une pure information sur les conditions de vie dans le pays ou le monde, le diocèse ou l'Eglise catholique, pas plus qu'elle ne saurait faire fi ni de la théologie ni de l'information directe et concrète. Ce qu'elle cherche, c'est un jugement sur ces situations à la lumière de la théologie. Et ce jugement, le catholique ne prétend pas le porter simplement d'après sa propre conscience. Il doit d'abord se tourner vers l'Eglise.

Les jugements prudentiels, source et fin de la théologie pastorale.

Soit dans l'étude du Magistère de l'Eglise, soit dans le traité des lieux théologiques, les théologiens s'intéressent depuis longtemps aux décisions prudentielles du Magistère et à la forme d'assentiment qui leur est due. En une simplification courante, on dit souvent que ces décisions n'engagent pas la foi, mais commandent l'obéissance. On doit ajouter cependant qu'un refus d'obéissance par mépris systématique, c'est-à-dire pris comme une conséquence d'un jugement du fidè-

le selon lequel l'Eglise outrepasserait ses limites chaque fois qu'elle porterait un jugement prudentiel qui puisse lier les fidèles, serait un péché de ce fidèle contre la foi de l'Eglise. Ce serait nier que l'Eglise ait reçu, dans sa mission de conduire les hommes à Dieu, l'assistance de l'Esprit sous forme d'un « charisme d'assistance prudentielle » qui n'entraîne pas l'infaillibilité (les décisions prudentielles ne sont pas de cet ordre), mais « assure que les appréciations et directives « historico-prudentielles » du Magistère... seront suffisamment accordées au message de vérité et de vie qu'elles ont charge de traduire dans la trame mouvante des événements variables, pour ne pas conduire l'Eglise à sa ruine et l'univers à sa perdition : « les portes de l'enfer ne prévaudront pas » (Mt 16, 18) [4] ».

Ce sont ces mêmes documents qui sont à l'origine de l'histoire de la pastorale : « les sources de la tradition pastorale sont renfermées dans les décrets disciplinaires des conciles et des synodes, dans les mandements des papes et des évêques [5] ».

Il y aurait sans doute une étude à faire de ce qu'on a nommé, précisément, le « Magistère pastoral [6] », de son fondement théologique, de son développement et de son extension, de ses degrés propres, de ses modes d'expression. Parallèlement on devrait mettre davantage en valeur la portée de l'obéissance qu'ils commandent. Il est clair, puisqu'il s'agit d'un domaine prudentiel, que cette obéissance ne saurait demeurer purement passive; la décision prudentielle doit informer notre jugement, nous devons la faire nôtre, de la manière même dont l'Eglise entend qu'elle soit accueillie.

Or les documents prudentiels « ne se présentent pas comme des exposés doctrinaux ayant une constitution homogène dont chacune des propositions devrait, sans aucune précaution, être prise pour un jugement de valeur absolu, universel, intemporel, transposable à merci d'époque à époque, pour une affirmation doctrinale dont la nature, le sens et l'autorité seraient intégralement respectés à condition seulement qu'on ne se livre à aucune étude critique de la lettre qui en incorpore la vérité [7] ».

Il y a bien des nuances selon les faits mêmes sur lesquels le jugement est porté; il est bien clair qu'un jugement sur des conditions de vie qui touchent de près à la loi naturelle ou évangélique aura une tout autre portée qu'un autre qui concerne telle situation politique, historique, en pleine mouvance. De même le Magistère sait prendre

---

4. A. de Soras, *Portée des documents pontificaux*, dans *Revue de l'Action Populaire*, février 1961, p. 141, note 18.
5. P. Broutin, *art. cit.*, p. 733, note 11.
6. Expression du cardinal Montini, reprise par le Père de Soras, *art. cit.*, qui renvoie à *Documentation Catholique*, 1er septembre 1957, col. 1145-1148.
7. A. de Soras, *ibid.*

une voix ferme, donner une indication claire et précise mais aussi parfois insinuer, conseiller sans vouloir insister.

Etre attentif à ces nuances, ce n'est pas faire du rabbinisme, comme si l'on cherchait à tourner l'ordre donné. C'est obéir à l'Eglise comme elle demande qu'on lui obéisse.

Seul ce respect à la fois profond et intelligent, et donc fidèle à l'Eglise, des documents prudentiels pourra nous donner une idée plus nette de la manière dont l'Eglise, pastoralement, se voit et se veut elle-même, voit et juge le monde dans lequel elle vit. Encore faudra-t-il tenir compte des silences dont elle entoure souvent telle ou telle question, tel ou tel problème, pour lesquels elle estime encore nécessaire d'attendre.

Une sage utilisation des documents prudentiels par la théologie pastorale l'invitera donc constamment à former ses jugements, à inventorier les principes théologiques invoqués, à confronter l'analyse de la situation présente avec celles sur lesquelles le Magistère a déjà pris position, pour en voir l'identité ou la dissemblance, ou même les analogies proches ou lointaines.

Si, au nom de l'obéissance chrétienne, nous devons éviter toute surenchère dans la portée des décisions prudentielles, de même devons-nous éviter de réduire la théologie pastorale à un simple inventaire de ce Magistère. Ce serait une illusion de croire qu'un tel inventaire nous fait couvrir nécessairement tout le champ des questions pastorales d'aujourd'hui et nous définit précisément leur ordre d'importance. La raison en est simple : L'Eglise vit dans un monde qui reste marqué par le péché originel. Son combat n'est point terminé. Sans cesse elle doit se convertir plus profondément. Une vue claire de toutes les grandes questions que posent la nature humaine et la société d'aujourd'hui, une détermination nette des « objectifs » à atteindre en premier lieu, ne sont certes pas indifférents à l'activité prudentielle. Ce sont des biens hautement souhaitables, vers lesquels l'Eglise doit tendre et tend en fait. Ils sont inclus dans un « maximum prudentiel », vers lequel l'Esprit ne cesse d'orienter son Eglise. Cela fait partie des « grâces d'état » données aux pasteurs.

Croire à l'inverse que le magistère pastoral de l'Eglise se réduise toujours, ou même la plupart du temps, à ce « minimum prudentiel » où l'assistance infaillible de l'Esprit est assurée (les décisions ne conduiront pas l'Eglise à sa perte) serait douter de la sanctification réelle de l'Eglise.

L'attitude chrétienne concrète vis-à-vis du Magistère prudentiel n'est ni la naïveté de croire que le maximum prudentiel est toujours assuré (ce serait, à la limite, nier le péché originel), ni la présomption sceptique qui voudrait limiter sa portée au minimum prudentiel (et, à la limite, tenir pour nulle la sainteté de l'Eglise). Elle est faite

de confiance en la hiérarchie. Elle estime à priori, par une franche vue de foi sur l'œuvre de l'Esprit dans son Eglise, que la hiérarchie ne cesse de tendre vers le maximum prudentiel. Elle en voit un signe précisément dans l'encouragement donné par la hiérarchie aux études de théologie pastorale.

Bien loin de s'opposer, magistère pastoral et théologie pastorale s'appellent réciproquement, bien qu'à des titres différents. C'est pour pouvoir mieux coopérer à l'assistance du Saint-Esprit que la hiérarchie fait appel à la théologie pastorale. C'est dans la science de cette subordination que la théologie pastorale trouve son fondement. Le magistère n'attend pas de la théologie pastorale le seul service de lui fournir une documentation précise, par l'emploi de nouvelles sciences telles que la sociologie religieuse ou la psychologie religieuse, ou les lumières que pourront fournir une étude de l'histoire de la pastorale. Le magistère peut espérer bien davantage du développement de la pastorale : un réel accroissement, chez les pasteurs et les fidèles, du « sens de l'Eglise » et de sa mission dans le monde.

Il n'y a pas de danger non plus que la théologie pastorale vienne jamais en opposition au magistère : recherchant ce que nous avons appelé le « maximum prudentiel », la pastorale qui laisserait dans l'ombre l'assistance du Saint-Esprit à la hiérarchie, qui oublierait que son propre rôle reste subordonné, qui ne développerait pas le sens prudentiel grâce au magistère pastoral, ferait sûrement fausse route.

Ces quelques notes, répétons-le, n'ont pas la prétention d'établir un « statut » de la pastorale. Elles voudraient seulement contribuer à éviter des jugements trop précipités ou trop exclusifs, souligner les complémentarités plus que les oppositions, inviter à rechercher de plus près l'originalité profonde de la méthode propre à la théologie pastorale, qui ne saurait se réduire ni à une information ni à une pure déduction théologique.

*Paris VII*e
15 Rue Monsieur.

Henri de LAVALETTE, S. J.